



Une agence a-t-elle le droit d'imposer ces conditions de garants?

Par **lilou**, le **24/09/2008** à **23:07**

Bonjour,

j'ai une amie qui a trouvé un appartement par une agence qui lui demande d'avoir des cautionnaires qui gagnent 4x le montant du loyer sans les charges. Par ailleurs, l'agence n'accepte pas le loca-pass si elle n'a personne qui peut se porter caution et demande à ce que son garant soit obligatoirement quelqu'un de sa famille. Est-ce légal ?

Merci de votre réponse

Lilou